

Réf. :HOF/jas

Lausanne, le 22 août 2019

Utilisation d'Internet dans les classes

Madame, Monsieur,


Le canton de Vaud et la Ville de Lausanne mettent à disposition des écoles le réseau Internet afin de faciliter l'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans les classes.

L'objectif de l'Etablissement de Prélaz est d'utiliser le réseau Internet à des fins pédagogiques, de formation et de prévention. Ce réseau permet d'accéder à des jeux éducatifs et des ressources documentaires. C'est un outil exceptionnel lorsqu'il est bien utilisé.

L'enseignant-e choisit les sites sur lesquels les enfants ont l'autorisation d'aller. **Les enfants ne surfent pas librement.** Par ailleurs, les ordinateurs scolaires disposent de filtres et de sécurités très efficaces. L'enfant n'ira que sur des sites présentant un **intérêt pédagogique ou éducatif, et apprendra des règles de sécurité concernant l'utilisation d'internet.**

Les élèves n'auront jamais accès sans surveillance au réseau Internet. Ils n'auront aucun contact avec des inconnus et ne correspondront qu'avec des personnes connues de l'enseignant-e.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Martine Stocker,

Personne ressource médias,
images et technologies

Philippe Hofstetter,

Directeur de l'établissement

A remplir par les parents

J'ai / nous avons pris connaissance des informations concernant l'utilisation d'internet à l'école.

Nom, prénom de l'élève :

Date : Signature(s) des parents :

Merci de retourner ce document entier à l'enseignant-e de votre enfant d'ici le 13 septembre 2019.